LE MONDE LIBERTAIRE 8-3-2007

Les Déboulonneurs face à la justice

Le 9 mars à Alès et Paris

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, les Déboulonneurs de pub font parler d'eux au moyen d'actions collectives parfois suivies de procès.

Quel est leur but?

Nîmes, 24 février 2007, début d'après-midi: un petit groupe de personnes ont répondu à l'appel des Déboulonneurs de pub pour mettre Nîmes (avec Paris, Lille...) sur la liste des villes réagissant à l'envahissement de l'espace urbain et public par la publicité. Un panneau vantant une marque de voitures en fera les frais.

Mais cette action s'inscrit localement dans une actualité lourde pour les opposants à l'envahissement publicitaire. En effet, suite à une action tournée contre des panneaux publicitaires de supermarchés et réalisée à Anduze (Gard) le 26 mai 2006, deux militants de ce réseau passent en procès à Alès le vendredi 9 mars à 14 heures. Il s'agit de François Jourde et Sara Martinez. Ce même jour, un délibéré interviendra à Paris, après le procès du 12 janvier 2007 intenté aux Déboulonneurs pour une autre action collective. Là, le procureur a requis 500 euros d'amende avec sursis pour chacun des 7 barbouilleurs.

Les Déboulonneurs de pub ont créé ce mouvement dans l'objectif de contester la surface occupée par les agressions publicitaires. En effet, ils ne remettent « pas en cause les activités publicitaires en tant que mise à disposition du public d'informations commerciales », mais les valeurs sous-tendues par ce type de propagande. Leur objectif est d'obtenir des affiches ne dépassant pas 50 x 70 cm, présentées dans un dispositif ne dépassant pas 2 mètres carrés. Ils fustigent aussi la gabegie énergétique qui sert à éclairer ces dispositifs publicitaires, la nuit. À terme, il s'agit donc de faire pression sur l'État pour qu'il modifie la loi sur l'affichage publicitaire « et pour harmoniser les moyens d'expression par affichage (expression associative, publicitaire) ».

Pour ce faire, ce sont des actions collectives, d'environ une heure, qui sont préparées et organisées au cours de journées d'action nationale. Un rendez-vous est donné au public puisque les actions sont menées à visage découvert. Voilà comment les militants préparent leur public à l'action: « L'action est présentée, les consignes de non-violence sont données, particulièrement vis-à-vis de la police qui est souvent déjà là – on la salue alors d'un grand "bonjour": on rappelle que les Barbouilleurs sont prêts à se faire arrêter sans aucune résistance si la police a l'ordre de le faire, qu'ils veulent répondre de leur acte devant la Justice, que la police fera son travail dans le calme, bref que chacun est là pour faire son boulot et qu'il ne faut pas se tromper d'adversaire; la joyeuse troupe se dirige vers les panneaux, souvent escortée par la police; les Barbouilleurs inscrivent à la peinture "pub = violence", "halte au matraquage", "votre pub en 50 x 70 cm"... La police intervient plus ou moins vite, et les emmène sous les applaudissements. Pendant ce temps, chaque acteur du collectif a un rôle bien précis à jouer: rester en contact avec la police pour négocier l'arrestation dans le calme et prononcer ensuite la dispersion de la manifestation, s'assurer que personne ne vienne semer la pagaille en étant violent ou en se mettant à hurler contre la police, jouer de l'accordéon pour accompagner les chansons, faire des déclarations à la presse, distribuer des tracts, etc. »

Ces « cousins des faucheurs d'OGM » comme ils s'intitulent eux-mêmes construisent donc une stratégie basée sur l'usage des procès comme tribunes pour obtenir des jurisprudences et faire avancer la loi. C'est ainsi qu'un militant de Rouen s'est présenté volontairement à un commissariat le 26 novembre 2006, après avoir participé à une action de barbouillage où la police brillait par son absence. Il sera jugé prochainement pour cette action.

Un certain nombre de ces protestataires d'un genre nouveau sont inspirés par Gandhi, et la non-violence est une attitude largement partagée dans le réseau. Leur stratégie s'inscrit dans la droite ligne d'une attitude à la fois légaliste et respectueuse des institutions. Qu'il nous soit permis ici de faire une remarque à ce sujet: malgré leur abnégation toute gandhienne à vouloir goûter la justice – stratégie qui n'a pas beaucoup aidé les courageux faucheurs d'OGM jusqu'ici –, il nous semble qu'il est inexact de considérer que les appareils répressifs et de justice sont tout à fait neutres dans ce débat. Ils représentent surtout la légitimation d'un ordre social, politique et économique où la loi du plus fort reste la règle, et où l'ordre marchand est celui qui est imposé. Lorsque Justice et État laissent faire l'envahissement publicitaire et ne respectent pas les lois en la matière, leur neutralité tombe d'elle-même. Pareillement, lorsqu'on juge des protestataires suite à des barbouillages bénins sur des panneaux illégaux! Enfin, les conséquences de ces actes quelque peu sacrificiels (au moins symboliquement) peuvent parfois amener les Déboulonneurs vers des situations inextricables (fichage ADN par exemple); est-il vraiment nécessaire de se dénoncer à la police ou d'encourager les arrestations en les facilitant?

Notre réserve à l'égard de la stratégie poursuivie ne nous empêche nullement de dire notre solidarité contre la justice qui réprime des personnes qui s'inscrivent pourtant d'elles-mêmes dans le cadre et la revendication du respect des lois. Nous n'acceptons pas que la Justice réprime la contestation, même si c'est l'un des rôles qu'elle tient à merveille. Ce faisant, elle oriente son action en faveur d'un statu quo qui reste, malgré bien des efforts, largement à l'avantage de l'ordre marchand et de la propriété privée des moyens de production et de distribution. Donc, de la prolifération publicitaire.

Groupe Gard-Vaucluse
de la Fédération anarchiste

Action des déboulonneurs parisiens du samedi 27 janvier 2007.